

ARTICLE

Entre mode et variation : une étude variationniste de l'emploi du subjonctif dans un parler du français acadien¹

Basile Roussel 

Université de Moncton, campus de Shippagan
Courriel: basile.roussel@umoncton.ca

(Received 17 October 2021; revised 11 May 2022; accepted 22 May 2022; first published online 29 June 2022)

Résumé

Cet article s'intéresse à l'emploi du subjonctif en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick dans les Provinces Maritimes du Canada. Notre point de départ consiste à faire état du site de conflit qui oppose les variétés du français acadien et du français laurentien en ce qui concerne les patrons régissant sa sélection. Il a déjà été démontré que les contraintes sémantiques exercent une influence prépondérante en français acadien alors que du côté laurentien, l'effet de ces contraintes est plutôt dépassé par celui venant de contraintes lexicales et morphosyntaxiques. Nos résultats démontrent que le parler acadien à l'étude affiche des parallèles structuraux avec ce qui est rapporté en français laurentien : En plus d'être contraint à un taux variable de sélection, la productivité du subjonctif est limitée à quelques contextes spécifiques et elle n'est pas tributaire de l'effet exercé par des contraintes sémantiques. Nous suggérons qu'il n'y a pas une seule norme vernaculaire partagée par tous les parlers acadiens quant au conditionnement du subjonctif et nous nous interrogeons sur l'impact des contacts dialectaux sur la structure linguistique du français de cette région.

1. INTRODUCTION

Cet article s'intéresse à l'emploi du subjonctif (1a) dans un parler du français acadien des Provinces Maritimes du Canada, en l'occurrence le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick (dorénavant le FANENB). Nous nous

¹Cet article constitue une version remaniée d'un chapitre de ma thèse de doctorat (Roussel, 2020). Je tiens à souligner que la Fondation Assomption Vie et la Fondation humanitaire Leonard et Kathleen O'Brien ont soutenu financièrement la réalisation de cette recherche. Je suis immensément reconnaissant à Louise Beaulieu de m'avoir donné l'accès à son corpus de français acadien (le corpus *FANENB-adultes*). Mes remerciements s'adressent également à ma directrice de thèse, la Pre Shana Poplack, aux membres du laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa ainsi qu'aux trois personnes évaluatrices anonymes pour leurs précieux commentaires. Je prends la responsabilité de toute erreur ou omission.

penchons sur les motivations qui sous-tendent sa sélection en subordonnée complétive lorsqu'il alterne avec l'indicatif (1b) et le conditionnel (1c).

- (1) a. Il voulait que j'*aille* à Toronto. (25.3/2325)²
 b. Il voulait que j'*allais* à Shippagan avec lui. (28.3/781)
 c. Je voudrais qu'elle *irait* aux études. (12.4/2641)

Le subjonctif, en plus d'occuper une place de choix dans les grammaires normatives et les ouvrages scientifiques, est également beaucoup documenté parmi les études variationnistes sur les variétés de français. Dans le cas du français parlé au Canada, un site de conflit oppose le français laurentien³ et le français acadien quant aux patrons régissant sa sélection. De prime abord, il est admis que le subjonctif est motivé par des contraintes structurelles de nature lexicale et morphosyntaxique du côté laurentien (Auger, 1990; Grimm, 2015; Poplack, 1990, 1997; Poplack et al., 2013). Plus particulièrement, il n'est représenté que par un petit nombre de gouverneurs verbaux et de gouverneurs non-verbaux tels que *falloir* et *pour que* et il est régi par des contraintes morphosyntaxiques telles que la présence du complémenteur *que* (dans les contextes où il y a variation avec l'élision de ce dernier). Un patron inverse est en revanche observé en français acadien parlé à la baie Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse (Comeau, 2019). Les contextes où apparaît le subjonctif présentent beaucoup moins de variation avec l'indicatif et le conditionnel qu'en français laurentien et sa sélection est tributaire de contraintes sémantiques telles que la modalité. Ce résultat est interprété comme le reflet d'un état antérieur où le subjonctif était encore sémantiquement productif.

La question de savoir si le patron rapporté à la baie Sainte-Marie s'applique aux autres parlars acadiens reste encore sans réponse. Soulignons que King, LeBlanc et Grimm (2018) ont récemment identifié quelques tendances divergentes dans des régions acadiennes telles que l'Anse-à-Canards, à Terre-Neuve, en comparaison à ce qui est rapporté à la baie Sainte-Marie. Leur étude ne tient compte toutefois que des occurrences en enchâssée qu'on trouve avec *falloir*, un gouverneur avec lequel le subjonctif affiche une association importante dans les variétés de français contemporain (voir les références ci-dessus pour le français laurentien et Kastronic (2016) pour le français hexagonal). Il n'est donc pas clair de savoir de quelle façon le subjonctif est distribué chez tous les autres gouverneurs, ni de savoir si la prépondérance des contraintes sémantiques sur sa sélection est attestée ailleurs dans les Provinces Maritimes. Notre étude comble ces lacunes et vise à démontrer que l'emploi du subjonctif en FANENB présente plusieurs parallèles avec ce qui est rapporté en français laurentien. En plus d'être associé principalement à quelques gouverneurs, les contraintes sémantiques n'ont pas

²Les énoncés cités en exemple sont tirés du *Corpus de français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, locuteurs adultes* (Beaulieu, 1995) et sont reproduits mot pour mot des enregistrements audios de ce corpus. Les codes entre parenthèses servent à identifier l'identification numérotée de la personne locutrice et la ligne où figure l'énoncé en question.

³Le français laurentien constitue l'une des variétés de français au Canada et est parlé principalement au Québec, en Ontario et dans l'Ouest canadien.

d'emprise sur la sélection. Nous interpréterons cette tendance dans la perspective plus large des conditions sociohistoriques qui ont modelé le français parlé dans cette région acadienne et proposerons plus loin que les contacts dialectaux avec le français laurentien peuvent être à l'origine de ce résultat.

Cet article est divisé comme suit. La deuxième section présente une recension des écrits sur le subjonctif d'un point de vue théorique et empirique. Elle présente également les particularités (socio)linguistiques propres au FANENB en comparaison avec les autres parlers acadiens. La troisième section met en exergue les fondements méthodologiques dans lesquels s'inscrit cette étude. La quatrième section présente nos résultats alors que les deux dernières sections servent de contextualisation et de conclusion générale.

2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

2.1 *Les contraintes d'emploi du subjonctif*

De tous les phénomènes linguistiques portant sur le système temporel du français, la valeur du subjonctif est certainement l'un de ceux qui a suscité le plus de controverse parmi les grammairiens et les linguistes. Quiconque s'est intéressé à décrire son fonctionnement n'est pas resté indifférent à la quantité impressionnante de grammaires normatives et d'ouvrages scientifiques qui donnent les contraintes régissant sa sélection. En témoignent notamment les quelques centaines de gouverneurs verbaux et non-verbaux demandant le subjonctif prescrits aux cours des cinq derniers siècles (Poplack et al., 2013).⁴

Plusieurs hypothèses et théories relevant notamment de la sémantique et de la pragmatique ont été établies pour définir les contraintes d'emploi du subjonctif. À titre d'exemples, Soutet (2000) soutient l'hypothèse que l'alternance entre ces deux modes est tributaire du degré de vérité exprimée par la proposition subordonnée en question. Aux dires de ce linguiste, « [à] l'inverse de ce qui se passe pour l'indicatif, le subjonctif s'impose chaque fois que la prise en charge comme vrai de [la proposition subordonnée] se révèle impossible. » (2000: 60). Abouda (2002), de son côté, suggère que le trait assertif tenu par le gouverneur permet au subjonctif de ne pas être confondu avec l'indicatif et le conditionnel. D'autres valeurs telles qu'un événement contraire considéré (Dreer, 2014) ainsi que la non-pertinence du fait rapporté (Rihs, 2016) ont également été associées à la sélection de ce mode verbal. Certains le considèrent même comme dépourvu de valeur modale et de ne jouer que le rôle d'une servitude grammaticale (Gougenheim, 1938). Pour résumer, il est généralement admis que le subjonctif se démarque de l'indicatif et du conditionnel par un certain nombre de conditions surtout sémantiques.

Plusieurs études menées à partir de corpus de langue parlée et s'inscrivant dans un cadre variationniste (Labov, 1976) témoignent d'une autre tendance. Ces études, à travers un examen détaillé de la contribution relative de plusieurs contraintes sémantiques, morphosyntaxiques et lexicales, démontrent que le subjonctif est employé avec un petit nombre de gouverneurs et que sa sélection relève surtout

⁴Poplack, Leales et Dion (2013: 145) ont répertorié pas moins de 304 gouverneurs verbaux, 191 gouverneurs non-verbaux et 124 classes de verbes associés au subjonctif.

de l'effet exercé par des contraintes structurelles. Comme nous l'avons mentionné précédemment, ce résultat est rapporté en français laurentien (Auger, 1990; Grimm, 2015; Poplack, 1990, 1997; Poplack et al., 2013), mais il convient de souligner que des tendances similaires sont rapportées en français hexagonal (Blanche-Benveniste et al., 1990; Kastronic, 2016) et dans d'autres langues romanes comme l'italien (Digesto, 2019), l'espagnol et le portugais (Poplack et al., 2018).

Nous proposons d'aborder les études consacrées à l'emploi du subjonctif en français acadien dans la prochaine section; ceci dans le but de mieux contextualiser nos propres données et la méthodologie dont nous nous sommes servis.

2.2 Les études consacrées à l'emploi du subjonctif en français acadien

Un examen des études relatives à l'emploi du subjonctif en français acadien nous permet de dégager deux approches adoptées par les linguistes s'y étant intéressés. Dans un premier temps, les occurrences du subjonctif et les non-occurrences (c.-à-d. l'indicatif et le conditionnel) sont sélectionnées en fonction des contextes qui s'apparentent parfois à ceux prescrits dans les grammaires standard (p. ex. les domaines volitif et affectif). Les études qui adoptent cette approche offrent une analyse descriptive de l'emploi du subjonctif et rapportent généralement qu'il est souvent substitué à l'indicatif ou au conditionnel dans le même contexte d'usage en plus d'être restreint à un petit nombre de gouverneurs (Arrighi, 2005; Neumann-Holzschuh, 2005; Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018). On rapporte aussi qu'il a complètement disparu dans certaines régions comme le nord-est du Nouveau-Brunswick (Fournier et Coppola, 2014). Ces résultats sont interprétés comme une réduction ou un étiolement de ce mode verbal.

D'autres linguistes utilisent plutôt une approche où les occurrences du subjonctif et les non-occurrences sont sélectionnées selon les contextes dictés par les normes de la communauté d'usage en question (Comeau, 2019; King et al., 2018). Cette façon de procéder, que nous adoptons dans cette présente étude et que nous décrivons plus en détail à la section 3, tient compte des gouverneurs ayant sélectionné le subjonctif au moins une fois comme contextes d'extraction des données. Les études qui adoptent cette approche offrent une analyse quantitative statistique et comparative de l'emploi du subjonctif et rapportent des taux d'occurrences généralement élevés dans des régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse (86% à la baie Sainte-Marie) (Comeau, 2019), de l'Île-du-Prince-Édouard (73% à Abram-Village et 85% à Saint-Louis) et des Îles de la Madeleine (90%) (King et al., 2018).

La seule exception à ce constat se trouve dans la région de l'Anse-à-Canards, à Terre-Neuve, avec un taux de sélection du subjonctif de seulement 32% (Ibid.). Cette divergence au niveau des taux est considérée comme le résultat de contacts dialectaux avec d'autres variétés de français. King, LeBlanc et Grimm établissent un lien entre la composition démographique de cette région acadienne, influencée notamment par l'arrivée d'habitant.e.s venant de la Bretagne à la fin du XIXe siècle, et l'emploi variable du subjonctif dans cette partie de la France au début du XXe siècle. Un examen des occurrences du subjonctif à l'intérieur

de l'*Atlas linguistique de la France* publié au début du XXe siècle (Gilliéron et Edmont, 1902–1910) leur a permis de démontrer un emploi variable du subjonctif (avec un taux d'environ 50%) en Bretagne. Il en est tout autre dans les régions du centre-ouest de la France (d'où proviennent la forte majorité des personnes qui ont colonisé l'Acadie à partir du XVIIe siècle), où l'emploi du subjonctif est plutôt catégorique.

D'autre part, Comeau (2019) rapporte que les occurrences du subjonctif à la baie Sainte-Marie sont régies par des contraintes sémantiques. Ce résultat constitue une différence notable avec ce qui a été rapporté en français laurentien (voir les références à la section précédente), où leur sélection est plutôt tributaire de contraintes structurelles. Comeau part du premier constat que la plupart des contextes où apparaît le subjonctif dans ses données ne sont pas contraints à des taux variables de sélection. Tous les gouverneurs verbaux, à l'exception de *point croire* (avec un taux de 29%), le sélectionnent de façon catégorique. De plus, il attribue une interprétation sémantique aux contextes qui présentent une sélection variable et qui incluent surtout les gouverneurs non-verbaux. À titre d'exemple, le fait que ces occurrences du subjonctif marquent souvent des événements non réalisés au moment de l'énonciation est associé à l'effet d'une fonction sémantique dubitative marquant le doute; une valeur qui lui est traditionnellement associée. Tel que nous l'avons précisé en début d'article, Comeau interprète l'ensemble de ces résultats comme une illustration de la nature conservatrice de ce parler acadien. Cet argument est corroboré par plusieurs évidences sociohistoriques qui attestent d'un isolement des influences extérieures à la baie Sainte-Marie (cf. aussi Flikeid, 1994) et par l'emploi fréquent de plusieurs formes linguistiques à date ancienne, c'est-à-dire des formes jadis utilisées aux XVIIe et XVIIIe siècles et aujourd'hui désuètes ou absentes dans les variétés de français contemporain. La désinence postverbale *-ont* à la troisième personne du pluriel (2a), l'emploi de 'je' comme pronom pluriel suivi de la désinence postverbale *-ons* (2b) et l'imparfait du subjonctif (2c) constituent quelques-uns des exemples les plus souvent cités pour témoigner de la nature conservatrice du français acadien.

- (2) a. Ils **pouvioint** point les payer. (Marie, GC-6, tel que cité dans Comeau (2019 : 8))
 b. J'**avions** resté à Toronto. (Carole, GC-6, tel que cité dans Comeau (Ibid.))
 c. Fallait qu'il **fût** se coucher au grenier. (Amélie, GC-27, tel que cité dans Comeau (2019 : 11))

Un autre élément qui distingue le français de cette région des autres parlers acadiens concerne l'effet d'une attraction morphologique entre le gouverneur verbal et le verbe enchâssé; une contrainte structurelle et non sémantique. Ceci se manifeste lorsqu'un gouverneur verbal est conjugué à l'imparfait (3a) ou au conditionnel (3b) et qu'il sélectionne, au lieu du subjonctif, un verbe en enchâssée au même temps verbal que lui.

- (3) a. Fallait que *c'était* deux ou trois jours avant que j'étais née. (AC-01-80, tel que cité dans King, LeBlanc et Grimm (2018 : 6))
 b. Faudrait que ça *serait* dans l'automne. (AV-17, tel que cité dans King, LeBlanc et Grimm (Ibid.))

Le patron représenté par les exemples en (3) est attesté dans la plupart des parlers acadiens (Arrighi, 2005; King et al., 2018; Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018) et en français laurentien (Grimm, 2015;⁵ Poplack, 1990; Poplack et al., 2013), mais n'est pas attesté à la baie Sainte-Marie. Comeau (2019) et King, LeBlanc et Grimm (2018) suggèrent un lien entre le maintien de l'imparfait du subjonctif, une forme à date ancienne fortement utilisée dans cette région, et le faible impact de cette attraction morphologique. Selon eux, la perte ou le faible emploi de cette forme dans certaines régions et l'attraction morphologique iraient de pair et représentent « a weak point in the grammar, a point which can allow for the subjunctive to then vary with other moods » (Comeau, 2019 : 21). On s'attendrait donc à ce que l'attraction morphologique soit plus répandue là où l'imparfait du subjonctif est aujourd'hui désuet ou absent.

2.3 La communauté acadienne à l'étude

Nous ciblons pour cette étude la région du nord-est du Nouveau-Brunswick, communément nommée la Péninsule acadienne. L'intérêt d'étudier le FANENB réside dans le fait qu'il se démarque de celui parlé ailleurs dans les Provinces Maritimes à plusieurs égards, à commencer par un faible emploi des formes à date ancienne du français acadien. Bien que la désinence postverbale *-ont* à la troisième personne du pluriel persiste encore à un faible taux d'emploi d'environ 20% (Beaulieu et Cichocki, 2008; Chiasson-Léger, 2017), d'autres formes telles que l'emploi de 'je' comme pronom pluriel suivi de la désinence postverbale *-ons* et l'imparfait du subjonctif ne sont pas utilisées aujourd'hui dans cette région (Roussel, 2020). Ceci est généralement lié aux contacts dialectaux entre les personnes locutrices du FANENB et celles du français laurentien au cours des années (cf. Balcom et al., 2008; Beaulieu et Cichocki, 2008; King et al., 2011).⁶ La question de savoir si ce faible emploi des formes à date ancienne en FANENB témoigne aussi d'un changement structurel causé par le contact dialectal en ce qui concerne l'emploi du subjonctif n'a jamais été mise à l'étude de façon empirique, une lacune que nous proposons de combler avec cet article.

Les questions qui nous ont guidé sont les suivantes : Le FANENB, en situation de contact dialectal avec le français laurentien, affiche-t-il des similitudes structurelles avec ce dernier, pour lequel le subjonctif n'est pas motivé par des contraintes

⁵Grimm (2015), à partir de son étude qui couvre quatre communautés francophones en Ontario, n'a pas noté l'effet de l'attraction morphologique dans le corpus de Hawkesbury datant de 2005. Il suggère qu'il est possible que cet effet ait existé autrefois dans cette communauté (Ibid. : 146).

⁶Il est à noter que l'influence institutionnelle du français normatif, selon qu'elle agit depuis longtemps ou non dans une région quelconque (conformément au statut sociopolitique qu'occupe le français dans cette région), est également mentionnée comme un facteur important sur l'emploi des formes à date ancienne (cf. Flikeid, 1994; King, 2013).

sémantiques? Ou opère-t-il selon la même norme vernaculaire que le parler acadien de la baie Sainte-Marie, pour lequel le subjonctif est plutôt sémantiquement productif?

3. DONNÉES ET MÉTHODE

Les données à la base de cette étude sont tirées du *Corpus de français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, locuteurs adultes* (Beaulieu, 1995). Ce corpus d'entrevues sociolinguistiques, représentant plus de 600 000 mots, a été constitué par Louise Beaulieu entre 1990 et 1991 dans la région de Shippagan. Seize personnes locutrices stratifiées selon le sexe, l'âge et le réseau social ont été interviewées pour les fins de ce corpus.

Dans le but de comprendre les conditions linguistiques qui sous-tendent la sélection du subjonctif en FANENB, notre étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique variationniste (Labov, 1976; cf. aussi Poplack et Tagliamonte, 2001; Sankoff, 1988). La variable linguistique, définie comme plusieurs façons d'exprimer la même chose, est un concept pivot de cette approche. La notion d'équivalence fonctionnelle associée au concept de variable mérite que l'on s'y arrête au préalable étant donné l'implication théorique qu'elle engendre. Comment le subjonctif peut-il être considéré comme une variante au même titre que l'indicatif et le conditionnel si chacune de ces formes est censée véhiculer un sens unique? Cette question est loin d'être évidente car la littérature prescriptive et théorique fourmille de nuances sémantiques à leur endroit. Comme l'a mentionné Poplack (1990 : 13), « [p]our prouver donc que l'indicatif et le conditionnel sont des variantes du subjonctif, il faudrait démontrer que leur emploi différentiel n'est pas associé à des différences sémantiques. » Il est impératif, aux dires de cette linguiste, de tester la contribution d'une série de contraintes sémantiques et structurelles attestées dans la littérature et susceptibles d'influencer le choix du subjonctif contre l'indicatif et le conditionnel.⁷

Pour ce faire, nous avons adopté le principe de redevabilité aux données (Labov, 1976 : 130). Ce principe implique de tenir compte non seulement des contextes où les variantes en question apparaissent, mais également de ceux où elles auraient possiblement pu apparaître. La méthode que nous avons utilisée et que nous esquissons ici est empruntée à Poplack (1990) (cf. aussi Poplack et al., 2013). Le point de départ consiste à extraire toutes les formes morphologiques du subjonctif en premier lieu. Les gouverneurs sont ensuite identifiés selon qu'ils ont sélectionné le subjonctif au moins une fois. À partir de cette liste précise de gouverneurs, l'étape suivante consiste à extraire tous les verbes enchâssés sous ces gouverneurs, peu importe la forme produite. Les contextes propres au subjonctif ont été identifiés par l'usage en ciblant les gouverneurs ayant sélectionné le subjonctif au moins une fois étant donné qu'ils sont souvent difficiles à déterminer.

⁷Nous rajoutons à cela qu'en dépit des fonctions grammaticales distinctes traditionnellement associées à chacune de ces formes, il n'est pas exclu qu'elles puissent être neutralisées dans le discours spontané (cf. Sankoff, 1988). En d'autres mots, dans un contexte clairement défini, ces formes peuvent alterner sans qu'il y ait de modification importante au niveau du sens.

Les verbes réguliers comme *changer* ont été exclus de l'analyse car leurs désinences sont identiques à celles de l'indicatif (4). Bien que ces occurrences constituent près de la moitié des données, les retenir aurait eu l'effet d'augmenter drastiquement le taux de subjonctifs. Par contre, le maintien de la désinence postverbale *-ont* à la troisième personne du pluriel en FANENB permet de discerner les formes de l'indicatif (p. ex. *parlont*) et du subjonctif (p. ex. *parlient*) parmi les verbes en *-er*. Ces formes ont donc été retenues.

(4) Pis là, il faut que tu *changes*. (29.3/57)

Après avoir procédé à l'extraction, l'identification et la codification des données, nous avons repéré un total de 772 contextes où le subjonctif aurait pu potentiellement apparaître en subordonnée avec un gouverneur verbal ou non-verbal. Ces données ont été codées selon des contraintes sémantiques et structurelles attestées dans la littérature. Le mécanisme sous-jacent au choix des variantes a été modélisé par le biais du logiciel *GoldVarb X* (Sankoff et al., 2005). Puisque nos questions de recherche ciblent surtout l'influence des contraintes linguistiques, nous reportons l'analyse des contraintes sociales telles que l'âge, le sexe et le réseau social à une étude ultérieure.

4. RÉSULTATS

4.1 Les gouverneurs verbaux

Parmi tous les contextes éligibles pour lesquels le subjonctif aurait pu potentiellement être sélectionné en FANENB, il ne réussit qu'à atteindre un peu plus du tiers de tous ces contextes (39%, N=301/772). Ce faible taux de sélection n'est pas sans rappeler ce qui a été rapporté dans le parler acadien de l'Anse-à-Canards (32%) et est nettement inférieur à ce qui a été rapporté dans les autres parlers acadiens des Provinces Maritimes (Comeau, 2019; King et al., 2018).

Insistons d'emblée sur le comportement individuel de chaque gouverneur verbal. Rappelons qu'il a déjà été démontré que seul un petit nombre d'entre eux (tels que *falloir*) affiche de fortes associations avec le subjonctif en français laurentien (Grimm, 2015; Poplack, 1990; Poplack et al., 2013). La façon de calculer ces associations en pourcentages est basée sur trois mesures définies par Poplack, Lealess et Dion (2013 : 166), soit : (i) le taux de subjonctif associé à chaque gouverneur, calculé par le nombre d'occurrences du subjonctif relativement à l'ensemble des occurrences et des non-occurrences (Taux (%)), (ii) la proportion occupée par chaque gouverneur relativement à l'ensemble des occurrences et des non-occurrences (Gouv. (%)), et (iii) la proportion occupée par chaque gouverneur relativement à toute la morphologie du subjonctif (Subj. (%)). Les résultats associés au calcul de ces trois mesures sont présentés au tableau 1.

En dépit d'un taux de sélection du subjonctif plutôt faible chez les gouverneurs verbaux en FANENB (42%, N=260/624), nous en avons néanmoins repéré 26 qui l'ont sélectionné au moins une fois. Ce résultat constitue déjà une différence notable

Tableau 1: Distribution du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB

Gouverneurs	N	Taux (%)	Gouv. (%)	Subj. (%)
<i>falloir</i>	170/397	43	64	65
<i>vouloir</i>	33/74	45	12	13
<i>penser</i> _[nég.]	3/46	7	7	1
<i>aimer</i>	15/29	52	5	6
<i>attendre</i>	7/18	39	3	3
<i>accepter</i>	3/10	30	2	2
<i>avoir hâte</i>	3/8	38	1	1
<i>être content</i>	2/8	25	1	1
<i>être important</i>	4/5	80	1	1
<i>avoir peur</i>	1/4	25	1	1
<i>être le temps</i>	2/3	67	1	1
<i>être mieux</i>	1/3	33	1	1
<i>avoir chance</i>	1/3	33	1	1
<i>avoir de l'allure</i> _[nég.]	2/2	100	0	1
<i>permettre</i>	2/2	100	0	1
<i>être étonnant</i>	1/2	50	0	1
<i>adorer</i>	1/1	100	0	0
<i>appréhender</i>	1/1	100	0	0
<i>avoir besoin</i>	1/1	100	0	0
<i>avoir le goût</i>	1/1	100	0	0
<i>être bon</i>	1/1	100	0	0
<i>être fier</i>	1/1	100	0	0
<i>être utile</i>	1/1	100	0	0
<i>faire sûr</i>	1/1	100	0	0
<i>préférer</i>	1/1	100	0	0
<i>se foutre</i>	1/1	100	0	0
Total	260/624	42	100	100

avec l'étude de Fournier et Coppolla (2014) qui affirment (quoiqu'en l'absence de résultats quantitatifs) que le subjonctif a complètement disparu dans cette région.

À partir des données présentées au tableau 1, nous pouvons voir que les gouverneurs occupent tous un taux différent de subjonctif. La moitié d'entre eux (50%, N=13/26) sélectionne le subjonctif de façon presque automatique (taux de 80% à 100%) alors que les autres arrivent à peine à le sélectionner plus de la moitié du temps. Ceux qui apparaissent fréquemment (c.-à-d. dix fois et plus) ne

constituent en revanche qu'un peu moins du quart de tous les gouverneurs (23%, $N=6/26$). Il est donc clair que la productivité du subjonctif en FANENB n'est pas répartie de la même façon chez chacun des gouverneurs qui l'ont sélectionné au moins une fois.

Le gouverneur *falloir* se distingue fortement de tous les autres (5a). Il représente à lui seul presque deux tiers de tous les gouverneurs verbaux (64%) et presque deux tiers de toute la morphologie du subjonctif (65%). Deux autres gouverneurs, soit *vouloir* (5b) et *aimer* (5c), constituent ceux dont le taux de subjonctif est le plus élevé parmi les gouverneurs fréquents. En combinant ces trois gouverneurs ensemble, un fort effet lexical se concrétise : Ils rendent compte, lorsque mis ensemble, de plus de trois quarts de l'ensemble des gouverneurs verbaux (80%) et de plus de trois quarts de toute la morphologie du subjonctif (84%).

- (5) a Faut tout que tu *dises* comme lui. (26.3/980)
 b. Je veux que t'*ailes* tout suite à l'hôpital (20.3/882)
 c. J'aime que la porte *soit* tout le temps ouvert pour quelqu'un. (24.3/816)

Mis à part le conditionnement lexical exercé par les gouverneurs verbaux, il est primordial à ce point-ci d'analyser l'influence relative des contraintes linguistiques lorsqu'elles sont toutes prises en compte simultanément, ce que nous proposons dans les prochains paragraphes.

L'analyse multivariée menée avec le logiciel *GoldVarb X* (Sankoff et al., 2005) est présentée ci-dessous au tableau 2. Pour faciliter la lecture de ce tableau, nous avons inséré un crochet qui indique le type de contrainte en question (sémantique ou morphosyntaxique) dans la colonne de gauche. Les résultats qui ne s'avèrent pas statistiquement significatifs sont indiqués par des parenthèses carrées.

En examinant de près les données du tableau 2, seules trois des sept contraintes examinées contribuent à la sélection du subjonctif. Tout d'abord, le temps du gouverneur verbal constitue la contrainte dont le rang est le plus élevé (résultat déduit par l'écart). Le subjonctif est donc plus susceptible d'être sélectionné lorsque le gouverneur est conjugué au passé composé, au futur ou à l'imparfait.

Quelle explication pouvons-nous avancer ici? Rappelons que les valeurs du doute, de l'incertitude et de l'irréel sont traditionnellement liées au subjonctif. On s'attendrait donc à ce que le temps du futur (de par sa valeur d'irréalité) favorise sa sélection. Le fait que ceci soit le cas dans nos données constitue un argument en faveur de cette hypothèse. Cependant, plus de deux tiers des verbes conjugués au futur (69%, $N=9/13$) sont représentées par le gouverneur *falloir*; un gouverneur qui, comme nous l'avons vu, rend compte de la majorité des occurrences du subjonctif. De plus, le temps du passé composé (qui n'est pas lié aux valeurs sémantiques lui étant traditionnellement associées) exerce une influence encore plus importante sur sa sélection. Ces résultats, ajoutés au fait que le temps du conditionnel (lui aussi associé à des valeurs d'irréalité) ne favorise pas le subjonctif, ne nous permet pas d'appuyer une interprétation sémantique ici.

Un examen détaillé de cette contrainte nous permet de dégager un autre effet déjà attesté dans plusieurs parlars acadiens (Arrighi, 2005; King et al., 2018; Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018), soit celui d'une attraction morphologique entre le

Tableau 2: Analyse multivariée de la contribution des contraintes linguistiques sur la sélection du subjonctif selon les gouverneurs verbaux en FANENB

Type de contrainte		Prob.	Taux (%)	N	
Sémantique	Morphologique	Tendance globale	.409	42	260/624
	✓	Temps du gouverneur verbal			
		Passé composé	.81	75	21/28
		Futur	.61	54	7/13
		Imparfait	.53	46	56/122
		Conditionnel	.48	40	31/77
		Présent	.43	38	145/384
		<i>Écart</i>	.38		
	✓	Présence du complémenteur			
		Oui	.56	47	223/478
		Non	.31	25	37/146
		<i>Écart</i>	.25		
✓		Nature de la phrase			
		Phrases affirmatives	.57	47	207/441
		Phrases non-affirmatives	.34	29	53/183
		<i>Écart</i>	.23		
✓		Présence d'indication de modalité non-assertive			
		Non	[.51]	42	209/499
		Oui	[.49]	41	51/125
		<i>Écart</i>			
✓		Classe sémantique du gouverneur			
		Volitifs	[.53]	45	43/95
		Émotifs	[.52]	44	23/52
		Nécessité	[.48]	43	174/403
		Opinion	[.38]	27	20/74
		<i>Écart</i>			
	✓	Forme morphologique du verbe enchâssé			
		Régulière	[.54]	46	76/164
		Supplétive	[.49]	40	184/460
		<i>Écart</i>			

(Continued)

Tableau 2: (Continued.)

Type de contrainte		Prob.	Taux (%)	N
✓	Distance entre le gouverneur et le verbe enchâssé			
	Aucune distance	[.51]	45	214/472
	Distance	[.46]	30	46/152
	Écart			

gouverneur verbal et le verbe enchâssé. L'exemple en (6) montre le gouverneur *falloir* sélectionner le verbe *aller* conjugué au même temps verbal que lui.

(6) Il faudrait que j'*irais* à Moncton. (27.4/2808)

Ceci nous amène à nous poser la même question que Poplack (1990 : 35) s'est posée : Que font les personnes locutrices du FANENB lorsqu'elles ne sélectionnent pas le subjonctif? En d'autres mots, y a-t-il des règles implicites partagées par les membres de cette communauté lorsqu'ils utilisent un gouverneur verbal à un temps quelconque? Pour y répondre, nous avons quantifié l'attraction morphologique entre le temps grammatical de la principale et celui de la subordonnée et les avons croisés entre eux.

Les résultats présentés au tableau 3 montrent que la moitié des occurrences conjuguées à l'imparfait (49%) et au conditionnel (51%) sont impliquées dans un processus d'attraction morphologique. Cette attraction fait en sorte qu'il est plus difficile pour le subjonctif d'être sélectionné lorsque le gouverneur verbal en question est conjugué à ces deux temps verbaux. Ceci permet de remettre en doute l'hypothèse que le subjonctif soit productif pour les gouverneurs verbaux en FANENB étant donné que ce patron « est purement syntaxique, et nullement lié au rôle 'sémantique' du subjonctif » (Poplack, 1990 : 25).

Parmi les autres contraintes qui contribuent à la sélection du subjonctif, on trouve la présence du complémenteur *que* ainsi que la nature de la phrase. Dans le premier cas, nous considérons ce résultat comme un simple effet de subordination. Le fait que le complémenteur serve à la construction des subordonnées complétives et qu'il s'adjoigne également aux locutions conjonctives telles que *pour que* (où le subjonctif est très souvent prescrit et attesté) témoigne de leur association étroite. La nature de la phrase constitue en revanche une contrainte de type sémantique. Les phrases non-affirmatives de type interrogatif et négatif ont le potentiel de faire part d'une incertitude ou d'un engagement négatif sur le contenu de la subordonnée. Cependant, près des deux tiers des phrases interrogatives et négatives répertoriées dans ces données (61%, N=111/183) sont représentées par *falloir* et *vouloir*, ce qui confirme encore une fois l'effet lexical important exercé par ces deux gouverneurs. Ce sont par ailleurs les phrases affirmatives qui favorisent cette sélection; un résultat à l'encontre de l'association prétendue du

Tableau 3: Attraction morphologique entre les temps des gouverneurs verbaux et des verbes enchâssés en FANENB

		Proposition subordonnée												Total
		Subjonctif		Présent		Passé comp.		Imparfait		Conditionnel		Futur		
		%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	
Proposition principale	Présent	38	145	53	204	1	4	2	7	3	13	3	11	384
	Passé comp.	75	21	7	2	4	1	11	3	4	1	0	0	28
	Imparfait	46	56	2	2	0	0	49	60	2	3	1	1	122
	Conditionnel	40	31	6	5	0	0	0	0	51	39	3	2	77
	Futur	54	7	38	5	0	0	0	0	0	0	8	1	13
	Total	42	260	35	218	1	5	11	70	9	56	2	15	624

subjonctif avec l'irréalité. Il ne nous est pas possible ici non plus de soutenir une interprétation sémantique à la sélection du subjonctif.

Finalement, ni la classe sémantique du gouverneur ni la présence d'indication de modalité non-assertive ne favorisent la sélection du subjonctif. Dans le premier cas, nous avons voulu reproduire l'assertion commune qui stipule que des classes spécifiques de verbes exigent le subjonctif. Tous les gouverneurs verbaux ont été codés selon des classes sémantiques citées dans la littérature prescriptive et qui incluent, entre autres, les verbes volitifs, les verbes émotifs et les verbes exprimant la nécessité. Au bout du compte, plus de trois quarts des verbes volitifs (78%, N=74/95) et presque l'ensemble des verbes exprimant la nécessité (99%, N=397/403) sont représentés respectivement par *vouloir* et *falloir*. Ensuite, nous avons aussi tenu compte d'indices qui véhiculent des nuances sémantiques associées au doute et à l'incertitude tels que l'emploi de *peut-être*, mais cette contrainte s'est avérée non significative.

Que peut-on retenir de cette analyse? D'abord, l'identité lexicale du gouverneur verbal exerce un effet majeur puisque 84% de toute la morphologie du subjonctif n'est représentée que par les trois gouverneurs *falloir*, *vouloir* et *aimer*. Qui plus est, deux des trois contraintes qui contribuent à la sélection du subjonctif sont de type morphosyntaxique. Ce faisant, contrairement à la quantité titanesque de gouverneurs verbaux prescrits au cours des cinq derniers siècles par les grammaires prescriptives, seuls trois gouverneurs verbaux rendent compte ensemble de la forte majorité des gouverneurs et de la morphologie du subjonctif en FANENB. Ces résultats, au final, constituent un soutien empirique supplémentaire aux études menées par Arrighi (2005), Neumann-Holzschuh (2005) et Neumann-Holzschuh et Mitko (2018) qui ont remarqué les mêmes tendances que celles que nous rapportons ici.

4.2 Les gouverneurs non-verbaux

Pour être assuré de l'effet surtout lexical/structurel associé à la sélection du subjonctif en FANENB, nous avons étendu notre analyse à l'étude des gouverneurs non-verbaux. Nous observons au tableau 4 qu'ils sont quatre fois moins nombreux (N=6) que les gouverneurs verbaux (N=26). De plus, leur taux de subjonctif (28%, N=41/148) est plus faible qu'avec les gouverneurs verbaux (42%). Dans cette section, nous tenterons de voir si la différence de taux entre ces deux types de gouverneurs témoigne également de différences au niveau du conditionnement linguistique.

Il est possible d'observer au tableau présenté ci-dessus une tendance similaire à celle déjà notée chez les gouverneurs verbaux. Dans chacun des cas, l'ensemble des gouverneurs ne contribue pas à la sélection du subjonctif de la même façon. Ceci s'observe par la variation importante au niveau des taux (passant de 10% à 50%). De plus, *pour que* (7a) est plus étroitement associé au subjonctif que tous les autres gouverneurs. Un peu comme c'était le cas avec *falloir*, *pour que* affiche le taux de subjonctif le plus élevé (50%) et rend compte de près de la moitié (46%) de toutes les occurrences du subjonctif. Le gouverneur *avant que* (7b), bien qu'il ait un taux de subjonctif plus faible (24%) que *pour que*, rend néanmoins compte de plus du tiers (34%) de tous les gouverneurs et de près du

Tableau 4: Distribution du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB

Gouverneurs	N	Taux (%)	Gouv. (%)	Subj. (%)
<i>avant que</i>	12/50	24	34	30
<i>pour que</i>	19/38	50	26	46
<i>mais que</i>	3/24	13	16	7
<i>jusqu'à temps que</i>	3/19	16	13	7
<i>à moins que</i>	1/10	10	7	2
<i>sans que</i>	3/7	43	5	7
Total	41/148	28	100	100

tiers (30%) de l'ensemble de la morphologie du subjonctif. En les combinant ensemble, ils rendent compte de plus de trois quarts (76%) de toute la morphologie du subjonctif en plus de représenter plus de la moitié (59%) de l'ensemble des gouverneurs. Au final, même si moins de gouverneurs non-verbaux sélectionnent le subjonctif, nous décelons un effet lexical similaire à celui noté chez les gouverneurs verbaux. Comme *pour que* et *avant que* constituent les contextes les plus propices au choix du subjonctif, nous ne pouvons pas attester d'une productivité importante parmi les gouverneurs non-verbaux.

- (7) a. Il y a peut-être une possibilité pour que ça se *fasse*. (17.3/2821)
 b. Avant qu'elle *viene* rester avec moi. (24.4/912)

Nous remarquons un premier parallèle entre les résultats du tableau 5 et ceux du tableau 2 : La présence du complémentateur *que* constitue ici aussi une contrainte importante à la sélection du subjonctif. Ceci appuie l'idée que le complémentateur, en sa fonction de conjonction introductrice d'une complétive, constitue un contexte syntaxique favorisant sa sélection pour l'ensemble des gouverneurs en FANENB.

La réalité de la prédiction constitue la deuxième et la dernière contrainte à favoriser la sélection du subjonctif parmi les gouverneurs non-verbaux. Cette contrainte cherchait à capter les nuances sémantiques qui associent le subjonctif à un sens conceptuel abstrait tels que le doute et l'incertitude. Le fait que les événements considérés non réalisés au moment du discours soient ceux qui favorisent le subjonctif semble appuyer l'idée que ce mode verbal reflète la non-factualité d'un événement (cf. Soutet, 2000). Toutefois, un examen détaillé des facteurs composant cette contrainte révèle que plus de la moitié des occurrences codées comme « événement non réalisé » ne sont représentées que par les deux gouverneurs *pour que* et *mais que* (59%, N = 51/86). Cette proportion atteint 79% (N = 68/86) lorsque l'on inclut le gouverneur *avant que*. L'effet exercé par les événements non réalisés est donc très influencé par la nature lexicale de ces gouverneurs, ce qui nous permet de remettre en question l'idée que cette contrainte sémantique agit sur la sélection des formes en alternance. Finalement,

ni la présence de matériel parenthétique ni la forme morphologique du verbe enchâssé n'exercent une influence statistiquement significative sur la sélection du subjonctif. Il en va de même pour la contrainte de type sémantique portant sur la nature de la phrase.

5. CONTEXTUALISATION DES RÉSULTATS

Le but de cette section est de contextualiser nos propres résultats à la lumière de ce qui a déjà été rapporté dans le cadre des études sur les parlers du français acadien et du français laurentien. Le constat qui nous semble le plus frappant tient au fait que le FANENB affiche beaucoup plus de similitudes avec les parlers laurentiens qu'avec le parler acadien de la baie Sainte-Marie. Bien que les taux de sélection du subjonctif varient souvent entre le FANENB (39%) et les parlers laurentiens (entre 44% et 76% selon les régions) (Grimm, 2015; Poplack, 1990; Poplack et al., 2013), la configuration des contraintes linguistiques permet d'observer plusieurs parallèles importants entre eux. Dans chacun de ces parlers, le subjonctif est pratiquement limité aux mêmes gouverneurs (*falloir*,⁸ *vouloir*, *pour que* et *avant que*) en plus de ne pas être régi par des contraintes sémantiques. Qui plus est, la sélection de ce dernier est entravée par un processus d'attraction morphologique lorsqu'un gouverneur verbal est conjugué à l'imparfait et au conditionnel. Tout ceci constitue une tendance inverse à ce qui est rapporté dans le parler acadien de la baie Sainte-Marie (Comeau, 2019).

Comment expliquer ce constat? Et comment nos résultats correspondent-ils à ce qui a été démontré dans les autres parlers acadiens? Nous suggérons que les conditions sociohistoriques qui ont modelé le FANENB fournissent des indices pertinents à ces questions. À ce propos, il est important de souligner que les parlers du français acadien ont suscité un grand nombre d'études récentes où l'objectif a été de mieux comprendre les dynamiques internes et externes à la source des divergences régionales observées entre ces parlers (Balcom et al., 2008; Beaulieu et Cichocki, 2008; Comeau, 2015, 2016, 2019; Comeau et al., 2016; Flikeid, 1994; King, 2013; King et al., 2018; Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018, parmi d'autres). Bien que le français acadien soit souvent considéré comme une variété plus conservatrice que le français laurentien, l'idée générale est que les parlers acadiens se situent le long d'un continuum allant du plus conservateur (c.-à-d. ayant peu changé) au moins conservateur (c.-à-d. ayant beaucoup changé).⁹ Le niveau de changement associé à ces parlers est directement lié à l'impact des influences venant de l'extérieur, qu'elles soient de nature linguistique ou sociale. Celui que l'on considère « le représentant le mieux conservé de l'état le plus ancien [du français acadien] » (Flikeid, 1994 : 321) est le parler de la baie Sainte-Marie compte tenu du fait qu'il a longtemps été isolé des influences de l'extérieur.

⁸Parmi les communautés francophones de l'Ontario étudiées par Grimm (2015), la prépondérance du gouverneur *falloir* diminue à mesure que le niveau de restriction linguistique augmente. Ce linguiste établit un lien entre le faible emploi de ce gouverneur et l'emploi du verbe *devoir* comme stratégie compensatoire pour exprimer la nécessité là où le niveau de restriction est plus élevé.

⁹Pour une description détaillée du concept de continuum linguistique en lien avec la situation de l'Acadie, voir Flikeid (1994), Neumann-Holzschuh et Mitko (2018) et Neumann-Holzschuh et Wiesmath (2006).

Tableau 5: Analyse multivariée de la contribution des contraintes linguistiques sur la sélection du subjonctif selon les gouverneurs non-verbaux en FANENB

Type de contrainte		Prob.	Taux (%)	N	
Sémantique	Morphologique	Tendance globale	.298	28	41/148
	✓	Présence du complémenteur			
		Oui	.59	32	38/117
		Non	.22	10	3/31
		<i>Écart</i>	37		
✓		Réalité de la prédiction¹⁰			
		Irréalisé	.59	34	29/86
		Réalisé	.37	19	12/62
		<i>Écart</i>	22		
✓		Nature de la phrase			
		Phrases affirmatives	[.74]	40	4/10
		Phrases non-affirmatives	[.48]	27	37/138
		<i>Écart</i>			
	✓	Forme morphologique du verbe enchâssé			
		Régulière	[.69]	44	14/32
		Supplétive	[.45]	23	27/116
		<i>Écart</i>			
	✓	Distance entre le gouverneur et le verbe enchâssé			
		Aucune distance	[.52]	28	39/140
		Distance	[.21]	25	2/8
		<i>Écart</i>			

Dans le cas de la région à l'étude, les contacts dialectaux entre les personnes locutrices du FANENB et celles du français laurentien ne datent pas d'hier. Déjà à la fin du XIXe siècle, un réseau de routes ferroviaires en direction du Québec était établi au Nouveau-Brunswick et facilitait les déplacements interrégionaux (Robichaud, 1976; Vernex, 1978). Par la suite, la participation aux efforts de guerre au cours du XXe siècle a entraîné plusieurs contacts avec des

¹⁰Puisque les gouverneurs non-verbaux constituent des conjonctions et non des verbes, il n'est pas possible de noter les indications de modalité habituellement exprimées sur le verbe. Ce faisant, les notions de non-complétion d'une action ont été répertoriées selon qu'un événement est réalisé ou non au moment de l'énonciation du discours.

francophones du Québec et d'autres régions (Landry et Lang, 2014). Ces contacts dialectaux se sont fortement intensifiés durant les décennies subséquentes en raison, par exemple, du développement et de l'accessibilité aux divers types de déplacement, en plus de l'attrait des centres urbains.

Lorsque l'on tient compte des conditions sociohistoriques propres au nord-est du Nouveau-Brunswick, il est plausible de suggérer que le FANENB ait changé au cours des années étant donné l'accroissement et l'intensification des contacts dialectaux avec les parlers laurentiens, créant une situation de convergence structurelle entre eux (cf. Hinskens et al., 2005; Kerswill et Trudgill, 2005). Par 'convergence', nous entendons « l'existence du changement grammatical causé par le contact [linguistique] » (Poplack et Levey, 2011 : 248), soit lorsqu'un candidat au changement (représenté ici par l'emploi du subjonctif) adopte les patrons qu'on trouve dans la variété avec laquelle il entretient des contacts. Ceci expliquerait pourquoi la norme vernaculaire de l'emploi du subjonctif soit si semblable entre le FANENB et le français laurentien. En cela, nos résultats font écho à ce que suggèrent Comeau (2019) et King, LeBlanc et Grimm (2018), à savoir que les contacts dialectaux exercent un rôle de premier plan sur la structure linguistique des parlers acadiens et que l'absence de l'imparfait du subjonctif favorise l'attraction morphologique entre le gouverneur et le verbe enchâssé.

Des études ultérieures qui considèrent des données orales en temps réel en FANENB et qui offrent une perspective contrastive avec le français laurentien permettront d'en apprendre davantage sur les mécanismes de variation et de changement dans cette région. Bien que ce parler acadien semble être un candidat idéal au changement par le contact dialectal, l'hypothèse d'une évolution interne indépendante du contact ne doit pas être écartée. Plusieurs travaux (cf. Poplack et al., 2012; Poplack et al., 2013; Poplack et Levey, 2011) ont déjà démontré que les conditions sociales qui semblent propices à un changement ne mènent pas toujours aux résultats théorisés. Il faut, pour y répondre, utiliser des données représentatives de la langue parlée à un état antérieur au contact et « prouver que les caractéristiques du candidat au changement n'étaient pas présentes dans la variété pré-contact de la langue réceptrice » (Poplack et Levey, 2011 : 249). Cet aspect de la discussion, quoiqu'intéressant, dépasse les limites que nous nous sommes fixées pour cet article. Nous nous référons pour l'instant aux conditions sociohistoriques du FANENB et au concept du continuum des parlers acadiens pour interpréter nos résultats.

6. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons examiné le conditionnement linguistique régissant la sélection du subjonctif chez les gouverneurs verbaux et non-verbaux en FANENB. Pour ce faire, nous avons d'abord analysé la distribution des taux de subjonctif selon chaque gouverneur qui l'a sélectionné au moins une fois, en plus des proportions occupées par ces gouverneurs. Nous avons également tenu compte de la contribution d'une série de contraintes pouvant exercer un effet potentiel sur sa sélection. Le résultat le plus important à retenir ici est que l'effet des contraintes sémantiques est largement dépassé par celui des contraintes structurelles. Ceci se

traduit par (i) le fait que la productivité du subjonctif soit réduite à quelques contextes spécifiques (une poignée de gouverneurs), (ii) le fait que les contraintes lexicales et morphosyntaxiques conditionnent sa sélection, et (iii) le fait que les contraintes sémantiques, là où elles exercent un effet statistiquement significatif, masquent un effet lexical encore plus important.

Nous nous sommes ensuite appuyés sur les conditions sociohistoriques qui ont contribué au développement du FANENB pour interpréter nos résultats. Les parallèles structuraux que nous avons notés entre ce parler acadien et le français laurentien nous ont permis d'inférer un changement lié à l'intensification des contacts dialectaux entre eux au cours des années et, du même coup, de faire des liens avec le concept du continuum des parlers acadiens. Nous avons aussi reconnu qu'une étude en temps réel permettrait de mieux saisir l'impact exercé par les contacts dialectaux à partir du moment où ils se sont intensifiés dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

Competing interests. The author(s) declares none.

Références

- Abouda, L.** (2002). Négation, interrogation et alternance indicatif-subjonctif. *Journal of French Language Studies*, 12(1): 1–22.
- Arrighi, L.** (2005). *Étude morphosyntaxique du français parlé en Acadie. Une approche de la variation et du changement linguistique en français. Tome I.* Thèse de doctorat, Université d'Avignon.
- Auger, J.** (1990). *Les structures impersonnelles et l'alternance des modes en subordonnée dans le français parlé de Québec.* Québec: Centre international de recherche en aménagement linguistique.
- Balcom, P., Beaulieu, L., Butler, G. R., Cichocki, W. et King, R.** (2008). The linguistic study of Acadian French. Numéro thématique de la *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics*, 53(1).
- Beaulieu, L.** (1995). *The social function of linguistic variation: A sociolinguistic study in a fishing community of the north-eastern coast of New Brunswick.* Thèse de doctorat, University of South Carolina.
- Beaulieu, L. et Cichocki, W.** (2008). La flexion postverbale *-ont* en français acadien: une analyse sociolinguistique. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics*, 53(1): 35–62.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C. et van den Eynde K.** (1990). *Le français parlé: études grammaticales.* Paris: Éditions du Centre national de la recherche scientifique: Diffusion, Presses du CNRS.
- Chiasson-Léger, M.** (2017). *Étude sociolinguistique du français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick.* Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.
- Comeau, P.** (2015). Vestiges from the grammaticalization path: The expression of future temporal reference in Acadian French. *Journal of French Language Studies*, 25(3): 339–365.
- Comeau, P.** (2016). An extension of the comparative sociolinguistics approach for sociosyntax: Comparing a single linguistic constraint across multiple sociolinguistic variables. *Linguistic Variation*, 16(2): 183–220.
- Comeau, P.** (2019). When a linguistic variable doesn't vary (much): The subjunctive mood in a conservative variety of Acadian French and its relevance to the actuation problem. *Journal of French Language Studies*, 30(1): 21–46.
- Comeau, P., King, R. et LeBlanc, C. L.** (2016). The future's path in three Acadian French varieties. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 22(2): 21–30.
- Digesto, S.** (2019). *Verum a fontibus haurire. A variationist analysis of subjunctive variability across space and time: From contemporary Italian back to Latin.* Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.
- Dreer, I.** (2014). La prise en considération d'un événement contraire dans l'analyse de l'opposition entre l'indicatif et le subjonctif en français. In: *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française.* Berlin, pp. 2383–2395.

- Flikeid, K.** (1994). Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine. In: R. Mougeon et É. Bédiak (dirs.), *Les origines du français québécois*. Québec: Presses de l'Université Laval, pp. 275–326.
- Fournier, R. et Coppola, A.** (2014). Le subjonctif en Péninsule acadienne, une disparition annoncée. Communication présentée au colloque *Les français d'ici*, Université de Moncton.
- Gillieron, J. et Édmont, É.** (1902–1910). *Atlas linguistique de la France*. Paris: Champion.
- Gougenheim, G.** (1938). *Le système grammatical de la langue française*. Paris: D'Arthey.
- Grimm, D. R.** (2015). Grammatical variation and change in spoken Ontario French: The subjunctive mood and the expression of future temporal reference. Thèse de doctorat, York University.
- Hinskens, F., Auer, P. et Kerswill, P.** (2005). The study of dialect convergence and divergence: Conceptual and methodological considerations. In: P. Auer, F. Hinskens et P. Kerswill (dirs.) *Dialect change. Convergence and divergence in European languages*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 1–48.
- Kastronic, L.** (2016). *A comparative variationist approach to morphosyntactic variation in contemporary Hexagonal and Québec French*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.
- Kerswill, P. et P. Trudgill** (2005). The birth of new dialects. In: P. Auer, F. Hinskens et P. Kerswill (dirs.) *Dialect change. Convergence and divergence in European languages*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 196–220.
- King, R.** (2013). *Acadian French in time and space*. Durham, N.C.: Duke University Press.
- King, R., LeBlanc, C. L. et Grimm, D. R.** (2018). Dialect contact and the Acadian French subjunctive: A cross-varietal study. *Journal of Linguistic Geography*, 6(1): 4–19.
- King, R., Martineau, F. et Mougeon, R.** (2011). The interplay of internal and external factors in grammatical change: First person plural pronouns in French. *Language*, 87(3): 470–509.
- Labov, W.** (1976). *Sociolinguistique*. Paris: Éditions de Minuit.
- Landry, N. et Lang, N.** (2014). *Histoire de l'Acadie (2e édition)*. Sillery: Septentrion.
- Neumann-Holzschuh, I.** (2005). Le subjonctif en français acadien. In: P. Brasseur et A. Falkert (dirs.), *Français d'Amérique: Approches morphosyntaxiques*. Paris: L'Harmattan, pp. 125–144.
- Neumann-Holzschuh, I. et Mitko, J.** (2018). *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane (GraCoFAL). Avec un aperçu sur Terre-Neuve*. Boston: De Gruyter.
- Neumann-Holzschuh, I. et Wiesmath, R.** (2006). Les parlers acadiens: un continuum discontinu. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2): 233–249.
- Poplack, S.** (1990). Prescription, intuition et usage : le subjonctif français et la variabilité inhérente. *Langage et société*, 54: 5–33.
- Poplack, S.** (1997). The sociolinguistic dynamics of apparent convergence. In: G. R. Guy, C. Feagin, D. Schiffrin et J. Baugh (dirs.), *Towards a social science of language: Papers in Honor of William Labov*. Philadelphia: John Benjamins, pp. 285–309.
- Poplack, S., Cacoulios, R. T., Dion, N., Berlinck, R. de A., Digesto, S., Lacasse, D. et Steuck, J.** (2018). Variation and grammaticalization in Romance: A cross-linguistic study of the subjunctive. In: W. Ayres-Bennett et J. Carruthers (dirs.), *Manuals in Linguistics: Romance Sociolinguistics*. Berlin: Mouton de Gruyter, pp. 217–252.
- Poplack, S., Leales, A. et Dion, N.** (2013). The evolving grammar of the subjunctive. *Probus*, 25(1): 139–195.
- Poplack, S. et Levey, S.** (2011). Variabilité et changement dans les grammaires en contact. In: F. Martineau et T. Nadasdi (dirs.), *Le français en contact: Hommages à Raymond Mougeon*. Québec: Presses de l'Université Laval, collection « Les Voies du français », pp. 247–280.
- Poplack, S. et Tagliamonte, S. A.** (2001). *African American English in the diaspora*. Oxford: Blackwell Publishers.
- Poplack, S., Zentz, L. et Dion, N.** (2012). Phrase-final prepositions in Quebec French: An empirical study of contact, code-switching and resistance to convergence. *Bilingualism: Language and Cognition*, 15(2): 203–225.
- Rihs, A.** (2016). Le subjonctif comme marqueur procédural. *Syntaxe et sémantique*, 17: 57–73.
- Robichaud, D.** (1976). *Le grand Chipagan. Histoire de Shippagan*. Beresford: Imprimerie Gagné.
- Roussel, B.** (2020). *À la recherche du temps (et des modes) perdu(s): une étude variationniste en temps réel du français acadien parlé dans le nord-est du Nouveau-Brunswick*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.

- Sankoff, D.** (1988). Variable rules. In: U. Ammon, N. Dittmar et K. J. Mattheier (dirs.), *Sociolinguistics: An international handbook of the science of language and society (Volume 2)*. Berlin et New York: Walter de Gruyter, pp. 984–997.
- Sankoff, D., Tagliamonte, S. A. et Smith, E.** (2005). *GoldVarb X: A variable rule application for Macintosh and Windows*. Department of Linguistics, University of Toronto.
- Soutet, O.** (2000). *Le subjonctif en français*. Paris: Ophrys.
- Vernex, J.-C.** (1978). *Les francophones du Nouveau-Brunswick. Géographie d'un groupe ethnoculturel minoritaire*. Thèse de doctorat, Université de Lille III.

Cite this article: Roussel B (2023). Entre mode et variation : une étude variationniste de l'emploi du subjonctif dans un parler du français acadien. *Journal of French Language Studies* 33, 82–102. <https://doi.org/10.1017/S0959269522000199>